Loi Covid : devant l’Assemblée Nationale, les résistants ne décolèrent pas !

écrit par Hector Poupon | 13 juillet 2022

De nombreux manifestants se sont rassemblés à l’appel de Florian Philippot, en ce lundi 11 juillet 2022, pour protester contre le projet de loi dit « **de veille et sécurité sanitaire** » débattu à l’Assemblée nationale. La place Édouard Herriot était en effervescence pour accueillir les orateurs du jour, bien décidés à en découdre avec Emmanuel Macron.

Anne, venue de Polynésie, explique que seuls les vaccinés munis d’un passe peuvent voyager entre Tahiti et la Métropole et que le ras-le-bol des Polynésiens est général. Rappelant

que les macronistes ont perdu les élections au profit des indépendantistes, elle explique que les Polynésiens veulent retrouver leur souveraineté, comme les patriotes français veulent retrouver leur indépendance vis-à-vis de l'Union européenne.

Corentin, un militant de la Marne, nous dit ensuite que le refus du gouvernement d'Élisabeth Borne de se soumettre à un vote de confiance a eu pour conséquence la motion de censure de Mélenchon et ses sbires.

Puis, **Claude Janvier**, écrivain engagé, co-auteur de « ***COVID-19, le bilan à 40 questions*** », monte à la tribune pour nous rappeler que le 21 octobre 2021, seulement 135 députés sur 577 ont voté la prolongation de l'état d'urgence sanitaire jusqu'en juillet 2022. Il s'indigne du faible taux de présence des députés au moment des votes (en moyenne 20 % selon les données du site www.datan.fr.) Selon lui, la réactivation du passe vaccinal ne pourra que conduire à de nouvelles exclusions de la vie sociale.

Ouba, fondatrice de l'ADEE (Association de défense des élèves et des étudiants), prend la parole pour rappeler le scandale des cabinets de conseil (coût : 1 milliard d'euros), l'endettement croissant sur les marchés financiers étrangers avec des taux d'intérêts qui s'envolent. Elle ne manque pas de marteler l'actualité du jour : comment le géant américain Uber s'est allié à Emmanuel Macron pour imposer ses activités en France.

https://www.lefigaro.fr/politique/emmanuel-macron-somme-de-s-expliquer-sur-ses-liens-avec-uber-20220711

Nicolas Dupont-Aignan, bien connu pour ses sympathies à l'égard des Patriotes de Florian Philippot, vient nous assurer

qu’il votera contre de projet de loi. Il met en relation la révision à la baisse du projet de loi, avec la mobilisation des antivax et surtout le fait que le parti présidentiel n’a plus la majorité absolue à l’Assemblée nationale. Il souligne quelques aspects les plus choquants du projet : maintien du passe vaccinal entre la Corse et le continent, maintien du passe à l’hôpital et pour les Ehpad : « *on dépense 60 millions chaque mois à payer des vigiles pour contrôler les passes devant les hôpitaux, alors que cet argent pourrait être utilisé à un meilleur fonctionnement des hôpitaux* ». Il rappelle que 17 300 lits ont été supprimés en quelques années. Il nous dit surtout que le projet de loi reste sur la même logique mortifère : refus de soigner les malades, instrumentalisation de la peur comme moyen de contrôle social.

Marc Doyer, le mari de Mauricette Doyer, décédée de la maladie de Creutzfeldt-Jacob, contractée peu de temps après une injection fatale, nous dit avec une grande émotion qu’il continuera de se battre jusqu’à sa mort pour la défense des victimes des vaccins. « *Ce que j’ai vécu me met dans une rage froide (…) On a dépensé des fortunes avec les tests, alors qu’on aurait pu utiliser cet argent pour améliorer les hôpitaux (…) Ne votons pas cette loi qui ne sert à rien ! On fait travailler des soignants (vaccinés) qui sont malades et l’on suspend des soignants (non vaccinés) qui ne sont pas malades : comment voulez-vous qu’ils soient respectés avec des mesures aussi absurdes ?* »

https://twitter.com/Marc_Doyer/status/1546505360047067143?ref_src=twsrc%5Egoogle%7Ctwcamp%5Eserp%7Ctwgr%5Etweet

https://www.francesoir.fr/videos-entretien-essentiel/marc-doyer

Florian Philippot vient conclure la manifestation du 11 juillet 2022 : sans détour, il prend parti pour le vote de la

motion de censure, peu importe la couleur politique de ceux qui l'ont portée.

Ne pas retirer l'obligation du passe vaccinal dans les hôpitaux, ne pas prévoir la réintégration des personnels soignants suspendus, est un scandale immense : voter le projet de loi ouvre la porte à un passe **activable** qui pourra à tout moment être durci par décret, il faut absolument l'éviter ! Quant au ministre de la Santé, François Braun, il ne lui inspire aucune confiance : « nous espérons que son départ sera d'actualité ! ».

https://ripostelaique.com/francois-braun-nouveau-ministre-de-la-sante-un-covidiste-et-un-incapable.html

Quant aux députés qui entendent « donner sa chance à Élisabeth Borne », ils oublient qu'elle a déjà été ministre pendant cinq ans. Elle l'a donc déjà eue, sa chance ! Et puis, quel sens cela a-t-il de donner sa chance aux lobbyistes d'Uber, aux copains de McKinsey, à celui qui a bradé Alstom aux Américains, et qui s'incline devant Ursula von der Leyen ? Il faut la fin de ce gouvernement ! Si aucun gouvernement ne survit à une motion de censure, Macron sera obligé de partir. Il aura fait deux mandats et même si le second mandat n'est pas arrivé à son terme, il ne pourra plus jamais se représenter et la France pourra à nouveau respirer.

La foule écoute en voulant bien y croire, tout en manifestant une visible exaspération face à une assemblée censée représenter le peuple mais qui s'avère finalement impuissante à faire entendre sa voix face à un exécutif sûr de lui et bien déterminé à imposer sa loi.

Et de fait, les députés de l’opposition n’auront pas réussi à s’entendre, en ce 11 juillet 2022 pour faire tomber le gouvernement Borne. D’autres motions de censure suivront-elles ?

Hector Poupon

https://ripostelaique.com/loi-covid-devant-lassemblee-nationale-les-resistants-ne-decolerent-pas.html